

rement, le soin de démentir l'assertion de M. Blaine. Qu'ils viennent, s'ils l'osent, sur le parquet de la chambre, déclarer que le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis a apposé son nom à une déclaration fausse. En présence du fait que la déclaration, qui a été la seule raison donnée pour la dissolution, a été positivement contredite par la plus haute autorité des Etats Unis, il me semble qu'il est difficile de douter qu'on a trompé sciemment et d'une manière grave le peuple du Canada et Son Excellence, si Elle a été engagée à accorder la dissolution pour les raisons mentionnées au mémoire que je viens de lire.

Quant au peuple, nous qui avons pris part à la dernière élection, nous savons tous que, en dépit de ce qui a pu se passer dans certaines villes, dans maintes et maintes divisions électorales, on a employé l'argument que si le peuple voulait seulement appuyer le premier ministre, de ses suffrages, il avait toutes les raisons possibles de croire qu'il négocierait un traité avec les Etats-Unis et qu'il obtiendrait, en particulier, l'abrogation des articles nuisibles du tarif-McKinley. Je dis que cette dissolution a été obtenue sous de faux prétextes. Il y avait de fortes raisons à l'encontre, des raisons claires et palpables qui se présentaient d'elles-mêmes. Il n'y a aucun doute que la chambre, lorsqu'elle a renoncé à la révision de la liste des électeurs, l'année dernière, en a agi ainsi avec l'entente implicite qu'il n'y avait aucun risque ou aucune perspective raisonnable de dissolution avant que se présentât l'opportunité de reviser ces listes. On savait parfaitement, alors, que le recensement du pays devait avoir lieu, le ou vers le premier avril, cette année. On savait qu'en vertu de notre acte constitutionnel, s'il doit y avoir quelque changement considérable dans la représentation future des diverses provinces, il existe la meilleure raison possible de demander une nouvelle élection, afin que le peuple soit convenablement représenté. L'honorable premier ministre et tous les membres de cette chambre savaient parfaitement que toutes les listes d'après lesquelles nous avons voté étaient notoirement défectueuses, plusieurs d'entre elles étant basées sur des rôles de cotisation faits depuis trois ou quatre ans. On savait qu'un grand nombre de jeunes gens du pays, probablement un huitième, et certainement un dixième de tout le corps électoral perdrait son droit de suffrage par l'emploi de ces listes. On nous a dit que le gouvernement désirait avoir une opinion du peuple complète, libre et non équivoque, et il a tenté de l'obtenir dans des circonstances qui empêchaient physiquement tout le peuple de voter, et dans des circonstances qui ne laissaient aucun doute que ces listes contenaient une proportion énorme d'électeurs qui avaient quitté le pays et qui, s'ils revenaient, auraient perdu tout intérêt vital au bon gouvernement du Canada. Et il n'est pas d'une mince importance, non plus, qu'il fût connu qu'il y avait au moins un ministre de la Couronne sur qui planait un soupçon grave et menacé d'une accusation de malversation administrative devant le parlement, lors de sa réunion; et le premier ministre et ses collègues avaient d'assez bonnes raisons, dans tous les cas, pour mettre tout en œuvre dans le but d'éviter un jugement de la chambre sur la conduite de ce ministre. Et en dernier lieu, M. l'Orateur, et c'est là qu'est le pot aux roses, il est notoire qu'il y avait une division sérieuse dans le cabinet. Il est notoire qu'un de ses membres refusait d'ac-

Sir RICHARD CARTWRIGHT.

cepter la réciprocité, même dans les produits naturels et, pour lui rendre justice, je considère sa position comme la seule d'entre eux tous qui se recommande par la logique et la consistance. Il est également au su de tous qu'un autre membre du cabinet appartenant à la même province, a cru qu'il était au plus haut point de l'intérêt du pays, et de sa province en particulier, d'obtenir la réciprocité pour les produits naturels. Dans ces circonstances, comment le pays pouvait-il juger quelle était l'opinion du gouvernement sur cette question? Si jamais il y a eu raison d'avoir une autre session du parlement, si jamais le gouvernement a dû faire connaître distinctement son opinion sur ces questions, et nous fournir l'occasion d'aller devant le peuple, après l'avoir franchement formulée, c'était bien dans les circonstances qui se sont présentées, au temps où a eu lieu la dissolution.

Je dis que dans cet état de choses, une dissolution ne pouvait avoir lieu que dans un cas absolu de nécessité écrasante. Quelle était alors la nécessité écrasante? D'après la déclaration faite alors, il s'agissait pour ces messieurs de la droite de se rendre à Washington, le six de mars, dans le but de conférer avec l'ambassadeur anglais et le gouvernement américain. Mais il est constant que non-seulement ils ne se sont pas rendus le six mars, mais qu'ils n'ont pas la moindre chance d'obtenir audience du gouvernement américain avant la fin de l'automne. Nous ne saurions empêcher de croire que Son Excellence a été sérieusement trompée par ses conseillers, et qu'on a abusé de la façon la plus grossière de sa prérogative, lorsqu'il a accordé une dissolution, sans des raisons plus valables que celles qui ont été exposées par le premier ministre et par la presse qui le supporte ordinairement. Plus que cela, je prétends que la conduite du gouvernement, en envoyant cette ambassade ou cette délégation,—appelez cela comme vous voudrez—à Washington, demande une assez jolie somme d'explications. Le gouvernement avait été expressément avisé de ce que le gouvernement des Etats-Unis n'accepterait pas. Il savait parfaitement qu'en allant à Washington pour offrir la réciprocité sans les produits naturels seulement, il n'obtiendrait pas d'audience.

Mais si les honorables ministres se maintiennent dans la position qu'ils ont prise d'abord; s'ils se maintiennent dans la position prise par M. Colby, dans cette chambre, durant la dernière session, et qui me paraît être acceptée par le premier ministre, si j'en crois ce qu'il a dit ce soir, si le gouvernement n'a pas l'intention d'offrir aux Etats-Unis, autre chose que cette insignifiante réciprocité limitée que le gouvernement des Etats refuse d'accepter, alors le fait d'envoyer des délégués à Washington, pour conférer avec le gouvernement des Etats-Unis, était tout simplement une comédie, qui, dans les circonstances, frisait la bouffonnerie. Mais si, d'un autre côté, ils ont changé de tactique; si, comme il y a tout lieu de le croire, le gouvernement s'est trouvé dans la nécessité d'abandonner sa position première, et s'il a décidé de proposer une réciprocité plus large, alors, pourquoi les messieurs de la droite attaquent-ils et maltraitent-ils les députés de ce côté-ci de la chambre, parce qu'ils ont proposé de faire précisément ce que le gouvernement savait ce qu'il devait faire s'il voulait obtenir quelque chose? Qu'ont fait les députés de la droite? A tous égards, ils n'ont réussi qu'à servir de risée aux